



### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre notifiant:</b> <u>UGANDA</u> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> <i>Uganda National Bureau of Standards</i> (Office national de normalisation) Plot 2-12 ByPass Link, Bweyogerere Industrial and Business Park P.O. Box 6329 Kampala (Ouganda) Téléphone: +(256) 4 1733 3250/1/2 Fax: +(256) 4 1428 6123 Courrier électronique: <a href="mailto:info@unbs.go.ug">info@unbs.go.ug</a> Site Web: <a href="https://www.unbs.go.ug">https://www.unbs.go.ug</a> <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:</b>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Farine de pulpe de courge; Préparations alimentaires n.d.n.c.a. (SH 210690); Légumes et produits dérivés (ICS 67.080.20)
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> DUS DEAS 1062:2021, <i>Pumpkin pulp flour - Specification</i> (Farine de pulpe de courge - Spécifications), première édition (15 pages, en anglais)
<b>6. Teneur:</b> Le projet de norme ougandaise notifié spécifie les exigences et les méthodes d'échantillonnage et d'essai applicables à la farine de pulpe de courge destinée à la consommation humaine ou à une autre utilisation dans l'industrie alimentaire.
<b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> Information des consommateurs, étiquetage; prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement; exigences en matière de qualité; harmonisation; réduction des obstacles au commerce et facilitation des échanges

**8. Documents pertinents:**

1. CODEX STAN 192. Norme générale pour les additifs alimentaires
2. AOAC 999.10, *Determination of Lead, Cadmium, Zinc, Copper and Iron in foods Atomic absorption spectrometry after microwave digestion*
3. EAS 38, *Labelling for pre-packaged foods - General requirements*
4. EAS 39. *Hygiene in the food and drink manufacturing industry - Code of practice*
5. ISO 4833-2. Microbiologie de la chaîne alimentaire - Méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes - Partie 2: Comptage des colonies à 30 degrés C par la technique d'ensemencement en surface
6. ISO 6579. Microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour la recherche des *Salmonella* spp
7. ISO 6633. Fruits, légumes et produits dérivés - Détermination de la teneur en plomb - Méthode par spectrométrie d'absorption atomique sans flamme
8. ISO 16649-2. Microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour le dénombrement des *Escherichia coli* bêta-glucuronidase positive - Partie 2: Technique de comptage des colonies à 44 degrés C au moyen de 5-bromo-4-chloro-3-indolyl bêta-D-glucuronate
9. ISO 16050. Produits alimentaires - Dosage de l'aflatoxine B1 et détermination de la teneur totale en aflatoxines B1, B2, G1 et G2 dans les céréales, les fruits à coque et les produits dérivés - Méthode par chromatographie liquide à haute performance
10. ISO 21527-1, Microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour le dénombrement des levures et moisissures - Partie 1: Technique par comptage des colonies dans les produits à activité d'eau supérieure à 0,95
11. ISO 24333. Céréales et produits céréaliers - Échantillonnage

**9. Date projetée pour l'adoption:** septembre 2021

**Date projetée pour l'entrée en vigueur:** à la déclaration comme texte obligatoire par le Ministre du commerce, de l'industrie et des coopératives

**10. Date limite pour la présentation des observations:** 60 jours à compter de la date de notification**11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:**

*Uganda National Bureau of Standards* (Office national de normalisation)

Plot 2-12 ByPass Link, Bweyogerere Industrial and Business Park

P.O. Box 6329

Kampala (Ouganda)

Téléphone: +(256) 4 1733 3250/1/2

Fax: +(256) 4 1428 6123

Courrier électronique: [info@unbs.go.ug](mailto:info@unbs.go.ug)

Site Web: <https://www.unbs.go.ug>

[https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/UGA/21\\_3936\\_00\\_e.pdf](https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/UGA/21_3936_00_e.pdf)